



L'essentiel du CE DO Centre-Est

Ordre du jour du CE :
5 Septembre 2018

Approbation PV; Information / Consultation sur le rapport annuel Emploi 2017 des personnes handicapées; Vie du CE ; Rapport des commissions; Information sur le rapport de gestion détaillé de la restauration 2017; Information Consultation sur les orientations formation 2019 ; Information sur le bilan annuel des heures supplémentaires et complémentaires 2017 ; Information sur le marché de l'Agence Entreprise AURA.

Information / Consultation sur le rapport annuel Emploi 2017 des personnes handicapées

Avec 432 salariés handicapés, la DOCE affiche un taux d'emploi de 7,8 %, en hausse et supérieur à l'obligation légale de 6%.

Ces salariés travaillent principalement dans les domaines réseaux et clients.

Des actions de formations et de communication sont menées pour démystifier le handicap et favoriser l'insertion dans notre DO.

Analyse de la CFE-CGC

Une inquiétude : 242 salariés (56%) ont une moyenne d'âge supérieure à 56 ans, de nombreux recrutements devront être réalisés pour maintenir le taux d'emploi.

Vie du CE

A noter l'adoption d'une rupture conventionnelle du contrat de travail d'une salariée du CE. (pour un autre projet professionnel). Cette salariée n'est pas remplacée.

Contre toute attente, les membres du CE n'ont pas été informés par le bureau du reversement d'une partie des réserves du CCUES vers le compte du CE DO Centre-Est. Pour quel montant sur les 5 millions d'€ ? Pourquoi donc cette somme n'a pas été utilisée ? Nous demandons que la transparence soit faite.

Information sur le rapport de gestion détaillé de la restauration 2017

Pour rappel, **la restauration est une activité sociale et culturelle (ASC) dont la gestion relève des prérogatives des comités d'établissement (Code du Travail).**

La subvention ASC restauration collective est de 94,6 M€ au national (2,26% de la masse salarial).

Les dépenses s'élèvent à 88,9M€ (dont 13,9 M€ de titres restaurant).

Un reliquat de 6,5 M€ (donc non utilisé) est comptabilisé en 2017. Nous avons sur la DO CE 10 restaurants Orange et 31 RIE.

Le Comité d'Entreprise de la DOCE a choisi de ne pas gérer la restauration.

Orange assure cette responsabilité suite à l'accord de transition de janvier 2005

laissant la gestion de la restauration à la Direction le temps que les CE s'organisent.



Analyse de la CFE-CGC

Manifestement notre CE de DO met du temps à s'organiser puisque c'est toujours la Direction qui gère la restauration 13 ans après l'accord !

Dans les CE gérés par la CFE-CGC, grâce à une bonne gestion du budget restauration, le CE verse **1€ supplémentaire** de participation financière pour tous. *A comparer aux 10 cts supplémentaires versés depuis juillet 2017 pour les salariés « en gestion mutualisé suivant l'accord de 2005 » (avec le soutien de la CFDT, FO, CGT et SUD)!*

Nous proposons la reprise de la restauration par le CE, pour une meilleure utilisation du budget restauration au bénéfice de tous les salariés.

Information Consultation sur les orientations formation 2019

Dans une période d'évolution permanente, Orange veut développer de nouvelles façons de travailler pour répondre aux enjeux technologiques et numériques. Les compétences doivent soutenir la stratégie du groupe et la promesse d'un employeur digital et humain.

La DOCE veut garantir l'accès à la formation pour tous et un niveau de formation élevé (environ 38h / salarié / an)

De nouveaux dispositifs seront mis à disposition des salariés : acculturation sous forme de module e-learning, ateliers d'appropriation

Les dispositifs Futur'o, la certification, les VAE doivent reconnaître le parcours professionnel de chacun.

Analyse de la CFE-CGC

Sur le papier tous ces dispositifs semblent attractifs avec de nombreuses possibilités pour développer ses compétences et s'orienter vers les métiers d'avenir, sur le terrain la mise en pratique est bien différente avec les contraintes qui bloquent souvent les meilleurs volontés. Et quid des managers à qui on demande de plus en plus et notamment de porter ces dispositifs auprès de leur équipes alors qu'eux-mêmes n'ont pas le temps de se former !

Information sur le bilan annuel des heures supplémentaires et complémentaires

Le nombre d'heure supplémentaires (46 800) est en légère baisse.

1 540 salariés ont déclaré des heures supplémentaires. (Majoritairement des hommes : 76%).

A noter que 122 salariés ont effectué plus de 90 heures sup par an et 39 salariés ont également effectué des travaux urgents de sécurité (TUS) de plus de 90 heures annuel. Attention au temps de repos journalier et hebdomadaire.

Information sur le marché Entreprise de l'Agence AURA.

Présentation par le directeur de l'Agence de l'évolution du marché entreprise avec l'essor des nouvelles technologies qui devrait croître de 2,7% par an sur 2017/2020. Si les clients promoteurs augmentent, la production génère des nombreuses insatisfactions clients et des salariés en difficultés. Le DUO nous informe du recrutement à venir de 9 RACs.



Analyse de la CFE-CGC

Si les contraintes juridiques ont compliqué l'activité (compliance), la mauvaise mise à niveau du SI complique la tâche des salariés de l'Agence Entreprise, et les effets du crash programme sont attendus. Est-ce que les 9 embauches suffiront pour améliorer la situation des RACs ?

Vos
représentants
CFE-CGC
d'Orange
en Centre-Est

CFE-CGC
Philippe PARRENIN RS

Nos représentants
Djamila BOCK - 06 73 19 31 74
Gwen POULAIN - 06 80 23 06 58
Jean-Pierre TESTI - 06 07 82 82 86
Mourad BALLOUTI - 06 75 23 61 88

Vous abonner gratuitement à nos publications
bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre

 facebook.com/cfecgc.orange

 twitter.com/CFE-CGCOrange

Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat
bit.ly/annuaireCFE-CGC

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/do-centre-est/>
CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15